

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi vingt et un février deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sur convocation de Madame le Maire en date du douze février deux mille vingt-cinq et sous sa présidence.

Étaient présents : Myriam MULOT, Maire ; Christian FOSSOUL, Dieinaba SY, Michèle GUEROUT, Marie-Hélène HANIVEL, Bernard BIANCO, Christel DELAMARE, Adjoints ; Joël BENARD, Louissette LECOQ, Claude GOUPIL, Martine ROBERGE, Eric DURAND, Nathalie MOREL, Anne BENARD, Virginie BOTTAIS ; David PERRAULT, Alain QUIBEL, Patricia HAUCHARD, Chantal JARNIOU, Rigobert LOEMBA, Stéphanie DELBOS, Anne MAIGRET, Israël KASONGA, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Franck PETIT ayant donné pouvoir à Christian FOSSOUL ; Georges BENAKOU ayant donné pouvoir à Myriam MULOT ; Marc Chanterie ayant donné pouvoir à Bernard BIANCO ; Stéphane DUPONQ ayant donné pouvoir à Alain QUIBEL ; Sandrine BELHACHE-DIET ayant donné pouvoir à Chantal JARNIOU ; Jean-Philippe TANNAY ayant donné pouvoir à David PERRAULT :

Secrétaire de séance : Anne MAIGRET

Membres en exercice : 29 – Présents : 23 – Pouvoirs : 6 – Voix délibératives : 29

2025-03

ACTUALISATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L. 2121-22,
Vu la délibération n° 2021-44 du Conseil Municipal du 15 juin 2021 instituant neuf commissions municipales permanentes,
Vu la délibération n° 2021-15 du Conseil Municipal du 15 juin 2021 désignant les membres composant lesdites commissions municipales permanentes,
Considérant qu'il convient de régulariser la composition de ces commissions suite aux démissions et décès intervenus,
Considérant qu'en vertu de la représentation proportionnelle, la liste « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » se voit attribuer 7 sièges et la liste « Osez le Renouveau » 2 sièges,
Considérant qu'en application du règlement intérieur du Conseil Municipal, la désignation des membres des commissions s'effectue au scrutin secret sauf si le conseil municipal décide à l'unanimité d'y renoncer,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Myriam MULOT,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 29 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

DONNE SON ACCORD pour un vote à main levée pour procéder à la désignation des membres au sein des commissions pour occuper les postes vacants suite aux démissions et décès.

PROCÈDE à la désignation ainsi qu'il suit :

COMMISSION DES SPORTS, POLITIQUE DE LA VILLE ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

1 poste à pourvoir par le Groupe « Osez le Renouveau » : Madame DELBOS Stéphanie, par 29 voix pour est élue membre de cette commission.

COMMISSION ÉDUCATION JEUNESSE ET DISCRIMINATION

1 poste à pourvoir par le Groupe « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » : Madame MOREL Nathalie, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

1 poste à pourvoir par le Groupe « Osez le Renouveau » : Madame HAUCHARD Patricia, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

1 poste à pourvoir par le Groupe « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » : Madame Anne MAIGRET, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

1 poste à pourvoir par le Groupe « Osez le Renouveau » : Madame Patricia HAUCHARD, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE, URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

1 poste à pourvoir par le Groupe « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » : Madame Louissette LECOQ, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

1 poste à pourvoir par le Groupe « Osez le Renouveau » : Madame Stéphanie DELBOS, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

COMMISSION CITOYENNETÉ ET ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

1 poste à pourvoir par le Groupe « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » : Monsieur Rigobert LOEMBA, par 29 voix pour, est élu membre de cette commission.

COMMISSION COMMERCE ET ÉCONOMIE

1 poste à pourvoir par le Groupe « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » : Madame Anne MAIGRET, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

1 poste à pourvoir par le Groupe « Osez le Renouveau » : Madame Stéphanie DELBOS, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

COMMISSION CULTURE, ASSOCIATIONS CULTURELLES

2 postes à pourvoir par le Groupe « Tous ensemble pour Notre-Dame de Bondeville » : Madame Anne MAIGRET et Monsieur Israël KASONGA, par 29 voix pour, sont élus membres de cette commission.

1 poste à pourvoir par le Groupe « Osez le Renouveau » : Madame Patricia HAUCHARD, par 29 voix pour, est élue membre de cette commission.

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'État.

Publiée le : 27 FEV. 2025



Madame le Maire,

Myniam MULOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604743-20250221-2025-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2025